

# FORMATION CONTINUE 2025

à destination des professionnels  
de l'accueil individuel



Se former, se rencontrer, se questionner,  
s'informer, s'enrichir, partager, échanger,  
apprendre, améliorer sa qualité d'accueil,  
réfléchir...

# **Vous êtes assistant maternel ou parents employeurs souhaitant que votre salarié se professionnalise ?**

## **Il est toujours temps d'envisager la formation continue grâce au Plan « Ambition Enfance Égalité »**

« **Ambition Enfance Égalité** » est un plan national de formation destiné aux 600 000 professionnels de la petite enfance.

Son objectif : faire en sorte que **tous les enfants puissent grandir avec les mêmes chances**.

A travers l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants d'aujourd'hui, c'est la société de demain que se dessine. Les nouvelles compétences acquises enrichissent le quotidien des professionnels et des enfants dont ils ont la responsabilité.

Grâce à ces compétences supplémentaires, les professionnels créent une autre relation avec les parents, assoient leur savoir-faire et développent leur employabilité.

IPERIA est la plateforme nationale de professionnalisation de l'emploi à domicile chargée, entre autres, de l'accompagnement des particuliers employeurs et des salariés dans la mise en œuvre du projet de formation et dans la sécurisation des parcours professionnels. Ainsi, par son intermédiaire, la branche professionnelle propose une sélection de **27 modules de formation** retenus par l'État et inscrits dans ce plan.

Voici dans ce catalogue la sélection 2025 retenue par le RPE, en fonction des besoins recensés et des envies exprimés par les professionnels.

*Cette publication est susceptible d'évoluer dans l'année, en fonction du nombre d'inscrits sur les sessions et d'autres demandes qui pourraient être formulées.*

***Veillez à nous prévenir au minimum 2 mois avant la date prévue, afin de confirmer votre inscription et de procéder aux démarches administratives liées à la formation continue. VOTRE INSCRIPTION VAUT ENGAGEMENT.***

*Dans son annexe 2, la convention collective nationale de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile aborde la professionnalisation des salariés, la valorisation des compétences et l'engagement de l'employeur vis-à-vis de son salarié.*

**Pour plus de renseignements, adressez-vous au Relais Petite Enfance**

# Programmation 2025

---

## 1 - Droits et devoirs

- Acquérir les connaissances nécessaires sur les droits et devoirs dans le cadre de la relation de travail avec le particulier employeur.
- Connaître les documents conventionnels et règlementaires : la convention collective, le contrat de travail et les documents annexes.



Évian-les-Bains.



Les 14 février, 21 février et 14 mars

Les 10, 17 et 24 mai

## 2 - Favoriser la bientraitance envers les enfants et prévenir les couces violences



- Développer sa capacité à maintenir une posture bientraitance.
- Acquérir les connaissances nécessaires et les principes fondamentaux de la bientraitance dans l'accompagnement de l'enfant et le concept de « douces violences ».
- Analyser les représentations de développer une démarche de questionnement des pratiques afin de me situer dans une démarche de bientraitance.



Évian-les-Bains.



Les 9, 10 et 11 avril

# Programmation 2025

---

## 3 - Soutenir la parentalité au quotidien

- Développer la capacité à soutenir les familles dans leur rôle auprès de l'enfant.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre les enjeux de la parentalité.
- Mettre en lien les pratiques éducatives en lien avec la charte de soutien à la parentalité.
- Adapter ses pratiques professionnelles pour qu'elles valorisent les compétences parentales.



Évian-les-Bains.



Date à définir.

## 4 - Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille



- Identifier les signes précurseurs d'une crise ou d'un accès d'agressivité.
- Apaiser les tensions en optant pour le bon mode de communication.
- Se servir du jeu comme médiateur dans certaines situations.



Bons en Chablais



Les 13 juin, 27 juin et 4 juillet

# Programmation 2025

## 5 - Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien

- Acquérir des connaissances, des techniques et des attitudes qui permettent de réaliser les soins d'hygiène, l'habillage, la prise de repas, l'organisation du sommeil... en adoptant un accompagnement adapté au handicap de l'enfant et à son rythme de développement.
- Apprendre à appliquer les conditions nécessaires à sa sécurité et à son confort, notamment via l'aménagement de l'environnement, à communiquer pour désamorcer et faire face aux situations difficiles.



Évian-les-Bains.



Les 15 mai, 22 mai et 5 juin.

## 6 - Sauveteur secouriste du travail (SST)



- Identifier les signes précurseurs d'une crise ou d'un accès d'agressivité.
- Apaiser les tensions en optant pour le bon mode de communication.
- Se servir du jeu comme médiateur dans certaines situations.



Évian-les-Bains.



Les 22 et 29 mars

Les 1<sup>er</sup> et 2 avril

# Programmation 2025

## 7 - Recyclage Sauveteur secouriste du travail (SST)

**Objectif :** Votre agrément à moins de 2 ans, alors vous pouvez faire cette journée de recyclage.



Anthy-sur-Léman.



Le 1<sup>er</sup> février



Évian-les-Bains.



Le 26 septembre

## 8 - Prendre soin de soi et prévenir l'épuisement



- Développer la capacité à être à l'écoute de soi même
- Mobiliser différentes techniques de prévention pour préserver le bien-être et sa santé
- Comprendre la charge mentale et émotionnelle liée à la relation d'entraide
- Repérer les risques pour les régler
- Découvrir des possibilités de réponses



Évian-les-Bains.



Les 7 et 21 juin

## 9 - Analyse de la pratique professionnelle

- Savoir analyser mes pratiques professionnelles et l'accompagnement que je mets en place
- Apprendre à identifier les axes d'amélioration de mes pratiques pour les mettre en œuvre
- Évaluer les résultats et les requestionner si nécessaire
- Acquérir une méthodologie de la démarche d'analyse pour la mettre en pratique



Évian-les-Bains.



Date à définir.